

Communiqué de presse
Mars 2020

COVID–19 : Nos animaux domestiques sont nos alliés !

LA FACCO, la Fédération des fabricants d'aliments pour chiens, chats, oiseaux et autres animaux familiers se mobilise pour informer sur l'épidémie de coronavirus qui touche notre quotidien et celui des animaux de compagnie.



« À la lumière des connaissances scientifiques disponibles, il n'existe aucune preuve que les animaux de compagnie et d'élevage jouent un rôle dans la propagation du virus SARS-CoV-2 », conclut l'Anses, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, dans son avis rendu le 9 mars 2020. La contamination de l'humain par l'animal est donc à exclure. À noter, à ce jour, un chat en Belgique et 2 chiens à Hong Kong se sont révélés porteurs du virus. L'Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie précise cependant « l'extrême rareté de transmission du virus chez des animaux de compagnie à partir de patients humains contaminés ». (SOURCE : https://afvac.com/l-association/actualites/animaux-de-compagnie-et-covid-19). Les mesures d'hygiène usuelles restent, quant à elles, de mise : les propriétaires d'animaux de compagnie doivent se laver les mains après s'être occupés du changement de litière, de la promenade ou de l'alimentation de leur animal. Il est également préférable d'éviter de se faire lécher le visage.

Les aliments pour animaux de compagnie sont considérés comme des produits de première nécessité.



L'ensemble des fabricants et leurs salariés se mobilisent pour poursuivre leur activité de production pendant le confinement afin d' assurer la continuité de l'approvisionnement dans les magasins. Les grandes surfaces, les animaleries, les cliniques vétérinaires et les sites spécialisés en ligne restent ouverts pendant le confinement, conformément à l'arrêté du 15 mars 2020 complétant l'arrêté du 14 mars 2020 portant diversesmesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19. Aussi, il est inutile pour les consommateurs de faire des stocks. Cette pratique pourrait causer des situations de tension dans les rayons et engendrer potentiellement ruptures et pénuries.



Les aliments produits par les industriels du secteur et destinés aux animaux de compagnie sont des produits sûrs.

Ils sont préparés conformément au guide de bonnes pratiques de fabrication de la FEDIAF. Les usines de production ont également mis en place des mesures de prévention spécifiques pour maîtriser les risques liés au coronavirus pour protéger les salariés et garantir la sécurité sanitaire des produits.



facco.fr

Les animaux de compagnie sont une source de réconfort



Dans cette période de confinement ils apportent de nombreux bienfaits tant sur le plan physique que psychologique. Les propriétaires peuvent sortir leur chien brièvement pour lui permettre de satisfaire ses besoins ou pour un rendez-vous chez le vétérinaire.
Les consultations vétérinaires sont assurées sur rendez-vous. L'Ordre des vétérinaires met à disposition sur son site internet un tableau récapitulatif des actes ou missions essentielles et ceux à différer ou à annuler. Ce tableau reprend les recommandations de l'Ordre ainsi que celles de l'instruction technique de la DGAL du 20 mars 2020 relatives aux missions vétérinaires dont la continuité doit être assurée.

La situation des refuges animaliers est, à ce jour, préoccupante.

En effet, les refuges font face à une forte baisse des dons, mais aussi à la baisse des adoptions et, malheureusement font le triste constat d'une hausse des abandons. Afin de soutenir la situation préoccupante des refuges en France, les adhérents de la FACCO, conscients de l'urgence, se mobilisent et renforcent leur soutien pour les aider à traverser cette crise sanitaire sans précédent.



La FACCO, en faveur du bien-être de votre animal !

A propos de la FACCO : *La FACCO a été créée en 1965 et est représentée par son Président, le Dr Christophe Carlier pour la période de 2019 à 2021. Elle rassemble +30 sociétés nationales et est fortement représentative de l'Industrie française de production et de commercialisation des aliments pour animaux familiers. Elle représente 98% du volume de petfood produit en France pour un CA de +3Md€. La FACCO est l'interlocuteur référent des Pouvoirs publics et institutions françaises. Elle agit dans ses champs de compétence afin de promouvoir l'Industrie française des aliments préparés pour animaux familiers. La FACCO est membre de la FEDIAF - Fédération Européenne des Industries d'Aliments pour animaux Familiers*

CONTACT PRESSE - AGENCE OCONNECTION - vhackenheimer@oconnection.fr - 0612803520

46 Bd Magenta 75010 Paris - 01 48 03 29 11 - facco@facco.fr